



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE L'IMMOBILIER

DURÉE
14H50

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à
l'assistance technique
de la formation
joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou
Go To Training, lien de
connexion transmis par
mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique
et quizz d'évaluation
finale



| AGIR POUR LE LOGEMENT |

DIGITAL LEARNING

PACK COPROPRIÉTÉ 100% EN LIGNE

Niveau 1

OBJECTIFS

Acquérir les fondamentaux de la copropriété

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier

LES PRÉ-REQUIS

Aucun



WE-CAB503A
DÉONTOLOGIE ET IMMOBILIER



WE-CO515A
INITIATION À LA COPROPRIÉTÉ



WE-CO518A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



WE-CO529A
LA COPROPRIÉTÉ AVEC ELAN



WE-CO523A
TRAVAUX PRIVATIFS EN COPROPRIÉTÉ

DURÉE
2H00

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à
l'assistance technique
de la formation
joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou
Go To Training, lien de
connexion transmis par
mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique
et quizz d'évaluation
finale



DÉONTOLOGIE ET IMMOBILIER : S'APPROPRIER LE TEXTE ET COMPRENDRE COMMENT EN TIRER BÉNÉFICE DANS SES ACTIVITÉS

OBJECTIFS

- Découvrir le code « éthique et de déontologie » applicable aux professions immobilières depuis le décret du 30 Août 2015, en comprendre le mécanisme de fonctionnement et les risques et les sanctions possibles.
- Analyser et s'approprier les notions clés, comprendre comment les intégrer à sa pratique quotidienne.

LE PUBLIC CONCERNÉ

Tous les professionnels de l'immobilier, dans l'ensemble des métiers de l'immobilier, titulaires de carte et tous intervenants.

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Fabienne Pelissou, gérante d'un cabinet immobilier,
spécialisée en administration de biens et transaction



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

LE TEXTE ET LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DE CONTRÔLE

- Code éthique et déontologie
- Décret et dates d'application
- Le public concerné
- Les instances de contrôle
- Les sanctions possibles
- Le CNTGI



PARTIE 2

LES NOTIONS CLÉS À DESTINATION DES TIERS / ENJEUX

- Transparence
- Équité
- Respect des lois et règlements
- Conflits d'intérêts
- Devoir de conseil et de réserve
- *Illustrations métier par métier, les questions qui se posent dans la pratique*



PARTIE 3

LES NOTIONS CLÉS RELATIVES À LA PROFESSION / ENJEUX

- Compétence
- Formation
- Défense de l'image de la profession
- Relations entre confrères
- *Illustrations métier par métier, les questions qui se posent dans la pratique*



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



PARCOURS COPROPRIÉTÉ

INITIATION À LA COPROPRIÉTÉ

DURÉE
1H30

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

OBJECTIFS

Identifier les principes de fonctionnement de la copropriété

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Christelle LE ROY

-  10 MN **INTRODUCTION**
BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
-  25 MN **PARTIE 1**
LE STATUT DE LA COPROPRIÉTÉ
-  25 MN **PARTIE 2**
LES ACTEURS DE LA COPROPRIÉTÉ
-  25 MN **PARTIE 3**
LES PARTIES COMMUNES ET LES PARTIES PRIVATIVES
-  25 MN **PARTIE 4**
LE RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ ET L'ÉTAT DESCRIPTIF DE DIVISION
-  20 MN **PARTIE 5**
LE CONTRAT DE SYNDIC ET LES MISSIONS
-  20 MN **PARTIE 6**
LES RESPONSABILITÉS DU SYNDIC
-  20 MN **PARTIE 7**
LES DÉPENSES DE TRAVAUX, DE FONCTIONNEMENT
-  20 MN **PARTIE 8**
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES COPROPRIÉTAIRES
-  10 MN **SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION**
-  10 MN **TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT**

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à
l'assistance technique
de la formation
joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou
Go To Training, lien de
connexion transmis par
mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique
et quizz d'évaluation
finale

PARCOURS COPROPRIÉTÉ

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES COPROPRIÉTAIRES

DURÉE
3H30

À l'issue de cette formation, vous recevrez une attestation de formation valable pour le décompte d'heures nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle.

OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les fondamentaux techniques et juridiques de l'organisation d'une assemblée générale en toute sécurité selon les dernières dispositions légales (Elan et derniers décrets)

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Christelle LE ROY



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : ORGANE DE DÉCISION DU SYNDICAT



PARTIE 2

L'ORDRE DU JOUR



PARTIE 3

QUI CONVOQUER ?



PARTIE 4

CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



PARTIE 5

LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



PARTIE 6

DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



PARTIE 7

LE PROCÈS VERBAL



PARTIE 8

L'EXÉCUTION DES DÉCISIONS ET CONTESTATIONS DES DÉCISIONS



PARTIE 9

ZOOM SUR LES DERNIÈRES ACTUALITÉS EN MATIÈRE DE GESTION DE COPROPRIÉTÉ



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à l'assistance technique de la formation joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou Go To Training, lien de connexion transmis par mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique et quizz d'évaluation finale



PARCOURS COPROPRIÉTÉ

LA COPROPRIÉTÉ AVEC ELAN

DURÉE
3H30

À l'issue de cette formation, vous recevrez une attestation de formation valable pour le décompte d'heures nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à l'assistance technique de la formation joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou Go To Training, lien de connexion transmis par mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique et quizz d'évaluation finale



OBJECTIFS

Maîtriser les grandes mesures de la loi « ELAN » adoptée le 23 novembre 2018 ainsi que celles relatives à l'ordonnance n° 2019-1101 du 30 octobre 2019, entrées en vigueur le 1^{er} juin 2020 . Seront également abordés les thématiques comme la lutte contre l'habitat dégradé et les locations de courtes durée en copropriété

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Christelle LE ROY



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

PRINCIPALES DISPOSITIONS ISSUES DE L'ORDONNANCE DU 28 NOVEMBRE 2018

- Redéfinition des règles de la copropriété des immeubles bâtis notamment en fonction de leurs tailles, de leurs caractéristiques et de leurs destinations
- Modification des règles de gouvernance de la copropriété et des règles d'ordre public jusqu'alors applicables (majorités, rôle et mandat du syndic, rôle du conseil syndical), ...



PARTIE 2

PRINCIPALES DISPOSITIONS ISSUES DE L'ORDONNANCE DU 30 OCTOBRE 2019 ET DU DÉCRET DU 2 JUILLET 2020

Contrat de syndic, responsabilité du syndic, objet du syndicat des copropriétaires, membres du conseil syndical élargis, les copropriétés tertiaires, les petites copropriétés et copropriétés à deux copropriétaires, syndicat secondaire, accessibilité partie privative pour travaux collectifs, ...



PARTIE 3

DISPOSITIONS CONCERNANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES COPROPRIÉTAIRES ET LES NOUVEAUX POUVOIRS DU CONSEIL SYNDICAL

Les nouvelles obligations en matière d'affichage, les AG dématérialisées, les nouvelles délégations du conseil syndicale et les conséquences comptables.



PARTIE 4

ACTIONS EN FAVEUR DU LOGEMENT COLLECTIF, LUTTE CONTRE LES PASSOIRS THERMIQUES ET LES COPROPRIÉTÉS DÉGRADÉES

- Actions en faveur du logement collectif : carnet numérique, délai de prescription, individualisation frais de chauffage, travaux économie d'énergie, ...
- Lutte contre les passoires thermiques : les travaux d'économie d'énergie, MaPrimRénov Copropriété
- Les copropriétés dégradées les mesures issues de la loi Elan, la location de courte durée et les impacts en copropriété



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT

PARCOURS COPROPRIÉTÉ

LES TRAVAUX PRIVATIFS EN COPROPRIÉTÉ

DURÉE
2H00

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes juridiques applicables à la gestion des travaux privés en copropriété
- Intégrer les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Aude BOURUET-AUBERTOT - BGBA AVOCATS / Avocate au Barreau de Paris



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

CADRE JURIDIQUE DES TRAVAUX PRIVATIFS

- Les travaux autorisés
- Les travaux soumis à autorisation
- Création de nouveaux locaux privés au sein d'une copropriété
- Échanges questions / réponses + cas pratiques



PARTIE 2

LA PROCÉDURE D'AUTORISATION

- Les étapes
- Le formalisme
- Que peut faire le copropriétaire qui se voit refuser l'autorisation ?
- Échanges questions / réponses + cas pratiques



PARTIE 3

LE CONTRÔLE PAR LE SYNDIC DES TRAVAUX PRIVATIFS

- Droit de contrôle du syndic sur les travaux non soumis à autorisation
- Moyens de contrôle sur les travaux soumis à autorisation
- Échanges questions / réponses + cas pratiques



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à
l'assistance technique
de la formation
joignable au :
017106 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou
Go To Training, lien de
connexion transmis par
mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique
et quizz d'évaluation
finale